

L'instruction collective renseignement

Un nouveau cadre

Partie intégrante de la préparation opérationnelle, l'instruction collective est en amont de l'entraînement. Elle concerne une seule fonction opérationnelle. La conduite de l'instruction collective a été confiée au CFAT à l'été 2005.

L'arrivée du CRR FR et de son G2 au sein de la FAT et le recentrage des missions du CFAT sur la conduite de la préparation opérationnelle ont été l'occasion de **mieux structurer le dispositif d'instruction collective à l'intention des cellules d'état-major et de mieux orienter les objectifs**, non seulement en cohérence avec ceux de l'entraînement des états-majors, mais aussi en cohérence avec les besoins des forces, le plus souvent engagées en OPEX avec des structures de circonstance et pour des missions quelque peu différentes de celles qui sont affichées lors des exercices d'entraînement.

Ces orientations ne concernent pas seulement **les personnels spécialisés du domaine renseignement mais aussi les cadres de toutes les armes**, qui, à leur niveau, concourent au recueil du renseignement ou ont la charge de l'emploi des moyens mis en appui de leur unité.

PAR LE GÉNÉRAL JEAN-PIERRE BOURIN, CHEF DE LA DIVISION RENSEIGNEMENT- RELATIONS INTERNATIONALES DU CFAT

L'instruction collective : le trait d'union entre formation et entraînement

L'instruction collective constituera toujours le principal processus d'acquisition, de perfectionnement et d'entretien

des connaissances et des savoir-faire collectifs qualifiants pour une "fonction" ou l'exercice d'un "métier militaire".

Parfois négligée du fait de contraintes extérieures, c'est **maintenant une priorité**. L'instruction collective ne concerne pas seulement les unités des régiments, mais aussi les cellules fonctionnelles d'état-major. En ce sens, il était nécessaire de mettre à profit le transfert de sa conduite au CFAT pour en revisiter l'organisation et les objectifs, tout particulièrement pour concourir à l'optimisation de la fonction RENS.

Au sein des forces

C'est en premier lieu l'instruction métier sur matériel majeur et matériel en double dotation. Il s'agit d'**acquérir et d'entretenir des savoir-faire collectifs**



SIRPA TERRE

dans le 1^{er} métier (sur les matériels majeurs) **au sein d'une fonction opérationnelle afin d'entamer l'instruction interarmes**¹. Cette acquisition du 1^{er} métier constitue un préalable à l'instruction de l'interarmes qu'est l'entraînement.

Trois axes de développement peuvent être identifiés :

- pour toutes les unités, normaliser et densifier le plan d'activités,
- pour les unités du domaine renseignement, amorcer la nature interarmes/multi-capteurs des unités d'appui renseignement des niveaux 3 et 4,
- pour toutes les autres unités, il s'agit de favoriser et d'entretenir l'acculturation des cadres non spécialisés. L'ORCT est l'acteur majeur de ce développement.

Effort sur les états-majors

On ne peut que constater, actuellement, que nos systèmes de PC ont peu d'activités d'entraînement au cours de leur cycle de préparation opérationnelle qui leur permettent de travailler dans un environnement interarmes voire interarmées avec une représentation des niveaux supérieur et subordonné. Les activités d'instruction collective sont des rendez-vous nécessaires et privilégiés qui permettent de préparer les exercices (CPX, CAX,...) dans lesquels les systèmes de PC sont entraînés voire évalués.

Un plan d'action particulier

En complément des activités conduites par les chefs de corps et les états-majors pour leur systèmes de PC et CMO, (action horizontale des niveaux 1 à 4), le plan d'action particulier du CFAT² développe la **notion d'instruction collective dirigée au profit**

des cellules fonctionnelles et prévoit la conduite d'une **action complémentaire (verticale) propre à dynamiser l'ensemble de l'instruction collective**, lui garantir une cohérence globale et à rendre le cycle de préparation opérationnelle plus réactif aux évolutions de structures et d'emploi des forces dans les différents cadres d'engagement.

Ce plan particulier, repris dans la DCPO 2006, a pour objectif la **recherche de l'optimisation de la fonction RENS** dans le cadre du projet "armée de terre 2008". Dans cette perspective, il s'agit d'améliorer en priorité :

- l'instruction collective du personnel des B2 de brigade ;
- l'instruction collective des ORCT et S/ORCT, actuellement peu prise en compte ;
- la cohérence de l'ensemble de la chaîne, en matière de procédures et de comportement.

Il s'agit de satisfaire le besoin avéré de la FAT de **disposer de cellules RENS d'état-major** mieux formées et préparées à travailler au sein de structures d'état-major différentes de celles adoptées dans les exercices d'entraînement (OPEX, MISSINT, compléments opérationnels, personnels de renfort dans des structures nationales ou multinationales).

Objectifs de l'action horizontale

L'instruction collective est **décentralisée au sein de l'état-major** pour le fonctionnement interne des cellules et les interactions entre cellules, sous la responsabilité des commandeurs des systèmes de PC.

D'une manière générale, l'instruction collective vise à **maintenir et développer les capacités des PC de niveau 1 à 4 à conduire des opéra-**

tions de coercition de forces ou maîtrise de la violence. La connaissance de l'organisation et des procédures internes d'un système de PC, la maîtrise des techniques opérationnelles (processus d'élaboration et diffusion des ordres,...) constituent des objectifs prioritaires.

Cette notion d'instruction collective remplace la notion d'auto-entraînement, elle est menée avec des renforcements minimums et ne nécessite pas systématiquement d'environnement Haut, Bas ni de 3A. Selon la sémantique de l'OTAN ces activités s'apparentent au *Battle Staff Training* (BST).

Une telle instruction collective doit au moins avoir lieu après chaque plan annuel de mutation (PAM).

Objectifs particuliers pour la chaîne RENS

L'instruction collective RENS vise à améliorer :

- la cohérence opérationnelle des bureaux et cellules RENS du niveau 1 au niveau 4,
- leur aptitude à se réarticuler selon une structure adaptée au cadre d'emploi,
- leur aptitude à intégrer des compléments opérationnels (CO),
- leur aptitude à œuvrer avec des CMO.

Pour les EMF notamment, cette action permet le processus de fusion des personnels des deux B2 au sein des cellules du B2 de la division de type OTAN.

Le domaine privilégié d'emploi des forces terrestres reste toujours le combat de coercition, mais celui-ci est complété par des périodes de maîtrise de la violence ou de stabilisation, qui le précèdent, le suivent ou s'y intercalent.

S'appuyant sur les mémentos existants et le référentiel du CEERAT, l'**effort d'instruction collective** portera en particulier sur :

- le **niveau 4** (les cellules **ORCT**) ;
- l'**intégration de l'ORCT** au sein de l'EM (OPEX, OPINT) ;
- le **rôle de l'ORCT au profit des unités du régiment** (MCO, préparation opérationnelle avec effort sur la ré-acculturation des cadres au recueil de l'information) ;
- la **maîtrise des SIOC** (SIC F, SIR, SIT, MAESTRO...) et SSI ;
- la **gestion de l'information** ;
- l'apprentissage de l'usage du nouveau TTA 808/1 (**ennemi générique**) ;
- l'intégration de l'**analyse du terrain** (renseignement géographique) et la prise en compte de l'impact météorologique dans toute planification d'action de renseignement (PREO - PRCB) ;
- la connaissance de la **nouvelle méthode de renseignement** des forces terrestres récemment mise à jour par le CEERAT ;
- la maîtrise des **procédures standardisées dans l'OTAN** pour demander et répondre à des demandes de renseignement, agréger des informations et enfin connaître les anglicismes communément employés dans le cadre de l'engagement multinational ;
- la dynamisation de la **procédure RETEX (boucle courte)** par une meilleure formalisation, dans les rapports de fin de mission non seulement des enseignements exprimés par le représentant de la fonction, mais aussi de l'appréciation portée par le niveau supérieur.

Objectifs de l'action verticale

Pilotée par la chaîne de commandement de la FAT, l'instruction collective dirigée (RENSEX) est **organisée suivant le principe de subsidiarité, chaque niveau conduisant l'instruction collective du niveau inférieur**. Cette instruction vise à organiser une période d'instruction annuelle pour toutes les cellules des B2 de chaque niveau (niveaux de 1 à 4).

Ces **actions** concourent tout particulièrement à :

- l'exercice du métier au sein de cellules organisées pour la circonstance ou intégrant des personnels extérieurs (CO, personnel allié) dans la perspective des OPEX ou de tout autre cadre que celui de l'entraînement programmé, au niveau tactique ou PCTIA et dans un environnement multinational ;
- l'uniformisation des procédures des états-majors,
- une meilleure diffusion de l'expérience acquise et une prise en compte rapide des mesures décidées par l'EMAT après l'exploitation des RETEX (boucle courte) ;
- la mise en œuvre collective de SIC autres que ceux de la FAT sous réserve de la disponibilité des moyens interarmées³,
- une meilleure maîtrise de la manœuvre des ressources humaines ressortissant à la fonction (recherche et exploitation), au sein d'un état-major ou au profit du niveau supérieur, en cohérence avec l'évolution du concept d'emploi (concept de stabilisation), celle-ci pouvant être assortie d'une évolution de l'architecture de la force ;
- l'apprentissage de la prise en compte de la menace asymétrique (TTA 8o8), aussi bien pour le montage des exercices qu'en opérations.

L'organisation de ces séances d'instruction collective dirigées est un moyen, particulièrement réactif, permettant d'**adapter nos capacités aux nouvelles menaces et aux articulations évolutives de l'appui en OPEX**. C'est aussi le moment privilégié pour ouvrir la réflexion de nos cadres aux évolutions, à la manière de mieux formaliser le besoin opérationnel, que ce soit pour la préparation de l'avenir mais aussi pour le processus RETEX. C'est enfin un système de capitalisation de l'expérience acquise sur les théâtres par certains et sa diffusion à tous.

Ce dispositif contribuera à mieux faire comprendre que **le renseignement, ce n'est pas que le résultat de la recherche spécialisée, mais aussi de celle que mènent les unités interarmes** et que, avant tout, **si le recueil de l'information concerne tout le monde, la production de renseignement est vraiment la mission des G2** et dépend donc de la capacité d'analyse et de compréhension des états-majors.

Mettre à profit les capacités du centre de perfectionnement des forces (CPF)

Ce centre et ses centres associés ont vocation à devenir, à court terme, les acteurs majeurs de la préparation opérationnelle et du contrôle du niveau atteint. En conséquence l'emploi de ses capacités doit être pris en compte dans cette démarche de dynamisation de l'instruction collective de fonction. Il est, tout d'abord, **un puissant vecteur pour l'acculturation au renseignement des cadres non spécialisés**. A ce titre, l'appui renseignement sera systématiquement représenté dans les exercices de niveau 3 et 4. C'est aussi, grâce à ses équipements, ses capacités d'accueil, un outil qu'il s'agit d'utiliser au



SIRPA TERRE

maximum de ses possibilités pour l'instruction de fonction, sans chercher à développer ailleurs, à grands frais, des capacités semblables. **Dans l'année à venir**, il sera mis à la disposition des BIA **un dispositif d'instruction de chaîne RENS de niveau 3 et 4**. Il devrait pouvoir, en 2007, être utilisé aussi par l'EMF chargé de conduire l'instruction collective dirigée au profit des BIA.

Améliorer les capacités des moyens de simulation

Il s'agit d'**améliorer les capacités actuelles de l'outil SCIPPIO**, dont les fonctionnalités RENS sont encore beaucoup trop basiques, aussi bien pour les exercices des BIA et des GTIA que pour l'instruction collective de fonction, qu'elle soit organisée au profit des cellules d'état-major ou bien au profit des unités de la BR.

Pour cette dernière, ses cadres doivent **disposer d'un moyen de simulation représentant le BRM⁴**, leur permettant de s'instruire à la mise en œuvre de ce type d'unité, que l'on peut qualifier "d'interarmes", puisque que ce sont les armes qui fournissent les capacités élémentaires des unités spécialisées ou non. L'objectif est d'obtenir ce moyen de simulation pour 2008.

¹ Cette instruction interarmes peut tout à fait débiter à un niveau inférieur à celui de l'unité élémentaire, le détachement interarmes (DIA) en ZUB ou le DAR, en appui d'un GTIA.

² Plan d'action concernant l'amélioration de la préparation opérationnelle des bureaux et cellules renseignement de la FAT n° 518 605/CFAT/DIV RENS/B RENS OPS du 28 novembre 2005.

³ Ces objectifs seront d'autant mieux atteints que les personnels bénéficieront de formations d'adaptation aux SIC interalliés et interarmées dans le cadre des stages de l'OTAN et de l'EIREL.

⁴ Bataillon de renseignement multicapteurs, unité d'appui de niveau 2, dont le concept peut se décliner en sous-groupement au niveau 3, voire au niveau 4 sous forme d'un DAR [Détachement d'appui renseignement]

Préparer demain

Nous devons penser à **prendre en compte dès ce stade de la préparation opérationnelle le caractère multinational de notre cadre d'emploi**, quasi permanent, ainsi que la **nécessité de disposer d'unités de petit format instruites** pour œuvrer avec des unités étrangères du même type.